

25 HEURES DE TRAVAIL PAR AN SONT
NÉCESSAIRES POUR PROCÉDER À
L'ÉCORÇAGE DE 300 ARBRES.
IL FAUT AUSSI COMPTER
4 HEURES DE TRAVAIL PAR AN POUR
ARRACHER LES REPOUSSES.

L'avis du Conservateur >>> Dominique Langlois

CINQ ANNÉES DE RECU L'AMÈNENT À PENSER QUE L'ÉCORÇAGE EST UNE TECHNIQUE INTÉRESSANTE. ELLE RESTE CEPENDANT UN SUBSTITUT INCOMPLÈT À UN MODE DE PÂTURAGE EFFICACE SUR LA VÉGÉTATION LIGNEUSE. Depuis deux ans d'ailleurs, nous utilisons un troupeau d'animaux, propriété du gestionnaire de la réserve. Nous voulions des animaux rustiques, capables de passer l'automne

et l'hiver sur les pelouses sans affouragement. Notre choix s'est porté sur des ânes. Ils ont un réel impact sur les rejets ligneux tels que les noisetiers et ils écorcent les arbres des bosquets laissés en place lors des défrichements. Quand on a la possibilité de conduire un pâturage en automne-hiver, dans un contexte non agricole, l'écorçage devient superflu. En revanche, quand le gestionnaire ne peut ni faire pâturer ni maîtriser le choix des animaux, l'impact du pâturage sur les ligneux reste faible. L'écorçage se révèle alors un outil adapté. D'ailleurs nous utiliserons encore l'écorçage, hors réserve naturelle, lors d'une prochaine opération de défrichement de pelouse pâturée par un troupeau agricole montbéliard. Il nous restera à trouver une technique pour limiter les rejets de noisetiers qui eux, ne s'écorcent pas. Nous envisageons d'arracher les souches.

IL FAUT SOULIGNER AUSSI QUE CERTAINES PERSONNES TROUVENT LA VISION D'ARBRES ÉCORCHÉS INSUPPORTABLE. Un jour, deux personnes m'ont téléphoné : «Vous dites que vous protégez la nature et vous faites souffrir les arbres!» Comment leur faire comprendre qu'on peut faire sécher un arbre au nom de la protection de la nature ? J'ai dû longuement expliquer la logique de l'action. Je conviens que cela n'a pas été facile.

Cependant, des réactions de ce type sont toujours survenues lors de défrichement hors réserve naturelle, dans un contexte où certaines personnes se posaient la question de la légitimité de notre intervention. Dans la réserve, je n'ai jamais eu de retour négatif sur l'écorçage. ■



1

>>> Réserve naturelle du Ravin de Valbois (Doubs)

L'écorçage

Face à l'enfrichement, une technique au banc d'essai

Le but de l'écorçage est de faire périr l'arbre en provoquant un dysfonctionnement dans son cycle d'alimentation. Sans être la panacée, la technique donne de bons résultats.

Entre 1989 et 1993, dans la Réserve naturelle du Ravin de Valbois, huit hectares fortement enfrichés ont été réouverts. La gestion de l'espace s'est alors effectuée par le biais d'un pâturage, des chamois participant à l'abrutissement des arbustes. Cependant, chaque automne, une recoupe manuelle des rejets de souche restait indispensable. Au bout de plusieurs années, les souches étaient affaiblies (rejets entre 10 et 70 cm comparés aux 100 à 200 cm de la première année), mais non dépérissantes. La vigueur des rejets ligneux amena le gestionnaire à rechercher un autre mode de défrichement, excluant le recours aux phytocides. C'est ainsi qu'en 1996, l'idée d'épuiser les souches avant de couper les arbres fut expérimentée. Cinq ans plus tard, retour sur expérience...

CONDUITS EN AUTOMNE-HIVER SANS AFFOURAGEMENT, LES ÂNES CONSOMMENT ESSENTIELLEMENT DES MATIÈRES LIGNEUSES.

Des résultats positifs

Entre 1996 et 1999, un test mené sur 302 arbres nous a permis de constater qu'après deux automnes passés écorcés, 80 % des arbres abattus ne rejettent plus. Cependant, la vulnérabilité est différente selon les espèces :

► Espèces très sensibles : alisier blanc, charme, tremble, cerisier de Sainte-Lucie, poirier.

► Espèces sensibles : érables champêtres et sycomore, frêne, hêtre, merisier, pommier, prunier, saule marsault, tilleul à grandes feuilles, chênes sessile et pubescent.

► Espèces insensibles : aubépine, noisetier, bourdaine, nerprun des Alpes.

L'écorçage peut également être utilisé pour limiter le développement d'espèces envahissantes. Il est expérimenté dans la Réserve naturelle de l'Île du Girard sur des érables négundo. Après une année, les résultats semblent positifs. Notons enfin que l'écorçage constitue un travail manuel bien adapté aux chantiers de bénévoles. Il permet de diversifier les tâches, il est valorisant puisque l'on constate immédiatement le travail accompli. Par ailleurs, il ne demande pas de force physique particulière.

Des aspects plus contraignants

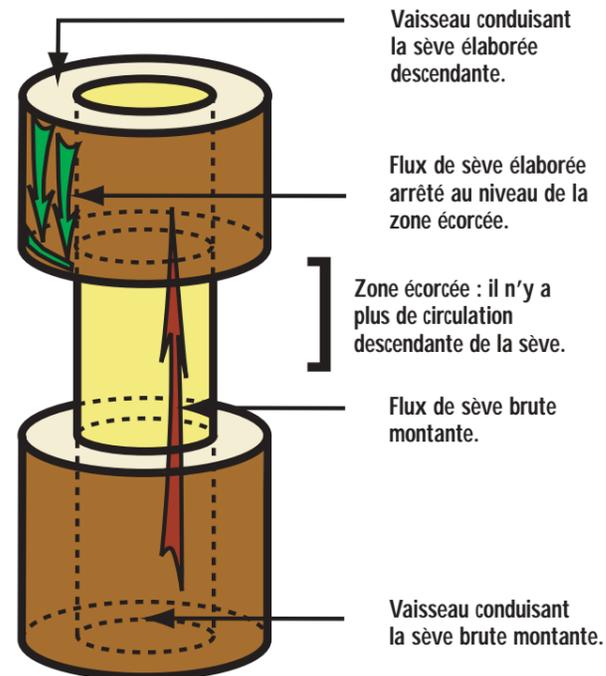
L'écorçage est une opération qui s'étale sur plusieurs années, ce qui peut rendre difficile son application. Le temps que les arbres dépérissent, ils restent en place sur la pelouse, font de l'ombre et gênent un éventuel entretien mécanisé. De même, si l'arrachage des gourmands ne prend que peu de temps, il faut en avoir le souci. D'autre part, sur les sites fréquentés par le public, certains promeneurs peuvent être troublés par cette intervention jugée barbare, où l'arbre paraît souffrir... Une communication sur la technique devient alors nécessaire.

Enfin, en terme d'entretien d'un milieu après défrichement, l'écorçage ne règle pas tout, loin de là ! N'étant pas utilisable sur les arbustes, il ne fait que limiter le volume des rejets ligneux. Et s'il permet de réduire les interventions mécaniques, elles demeurent indispensables. ■ DL

1. girard@espaces-naturels.fr

LE PRINCIPE DE L'ÉCORÇAGE

En temps normal, les racines envoient une sève brute vers les feuilles. Cette sève circule dans la partie centrale du tronc. Dans les feuilles, la photosynthèse produit des éléments nutritifs indispensables à l'arbre, composant la sève élaborée. Cette sève élaborée irrigue l'ensemble de l'arbre en passant sous l'écorce. Le but de l'écorçage est de faire mourir l'arbre en provoquant un dysfonctionnement dans son cycle d'alimentation. Pour cela, on coupe les conduits de sève passant sous l'écorce pour empêcher la sève élaborée de revenir alimenter les racines. Ces dernières puisent dans leurs réserves, l'arbre s'affaiblit et finit par mourir.



2



3

L'écorçage mode d'emploi

ANNÉE N

Protocole de l'écorçage :

► À l'aide d'une plane de charron (voir photo page 20), retirer l'écorce autour du tronc, sur -au moins- 20 centimètres de hauteur. L'entaille s'effectue sur une partie du tronc la plus lisse possible, entre sa base et la première fourche. Certains arbres étant susceptibles de reconstituer leur écorce pour refaire la jonction entre les canaux de sève, l'écorçage minimum de 20 cm de haut évite de réécorcer plusieurs fois par an. C'est d'ailleurs pourquoi un simple passage à la scie à l'horizontale serait inefficace.

► Faire ensuite une entaille circulaire à la scie. Cette entaille d'un millimètre de profondeur est destinée à assurer la rupture des conduits de sève.

La période la plus favorable pour effectuer cette opération se situe avant la descente de sève, soit en fin d'été.

► Attention : ne pas écorcer des tiges de moins de 8 cm de diamètre. Elles casseraient avec le vent.

ANNÉE N+1

► L'arbre restera vert et produira de jeunes pousses sous la zone écorcée (voir photo n° 2). Maintenir ces gourmands permettrait à la souche de se réapprovisionner en sève élaborée. Il convient donc de les recouper une à trois fois dans l'année, selon la vigueur de l'arbre. Ils s'arrachent facilement à la main.

► Certains arbres chercheront à reconnecter les conduits de sève en reconstituant leur écorce. C'est parfois nécessaire de réécorcer des sujets vigoureux ou mal écorcés.

ANNÉE N+2

Renouveler ce suivi des arbres sachant que près de la moitié d'entre eux sera alors dépérissante. Après deux automnes sans approvisionnement de la souche, la majorité des arbres sont secs sur pied (voir photo n° 3). Ils peuvent alors être coupés.

>>> Dominique Langlois
Conservateur de la Réserve naturelle du Ravin de Valbois, Doubs Nature Environnement
1, impasse de la fruitière, 25330 Cléron
Tél. : 03 81 62 14 14, Fax : 03 81 62 08 21
Mél : ravin.valbois@espaces-naturels.fr